



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



Autorité Contractante: Université de Lomé (UL)

Projet : Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Électricité (CERME)

Pays (Emprunteur) : Togo

Source de financement : Crédit IDA 6512-TG (Banque Mondiale)

Don IDA 536 IDA (Banque Mondiale)

Travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)

Avis d'annulation de la procédure

DRP N°06T/2021/UL-CERME/IDA

Suite à l'Avis de Renseignement de Prix (ADRP) N° 06T/2021/UL-CERME/IDA paru dans le quotidien national d'information (Togo-Presse) N°11166 et 11170 en dates respectivement des 16 et 22 novembre 2021 et relatif au marché sus décrit, la procédure a abouti à l'attribution provisoire du marché à l'entreprise DMA GROUP pour un montant total de trente-neuf millions huit cent cinq mille six cent cinquante-sept (39 805 657) F CFA TTC.

Etant donné que les ouvrages, objet du présent marché, sont déjà pris en compte dans le cadre de l'appui du chef de l'Etat aux infrastructures scolaires et universitaires dont les activités ont déjà démarré et de ce fait, l'attribution de ce marché n'étant plus nécessaire,

la Personne Responsable de l'Université de Lomé (PRMP-UL) porte à la connaissance de tous les soumissionnaires que la procédure DRP N° 06T/2021/UL-CERME/IDA est annulée ainsi que tous les échanges courriels, à cet effet, en application de l'article 63 du code des marchés publics.

Lomé, 10 février 2022

La Personne Responsable des Marchés Publics

Mme Cicavi Akuavi SOSSOU



Université de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

Lomé, le 11 FEB 2022

(2)

Pour DMA GROUP
le 11/02/2022

M. BATAKA Mankidi
Tel: 90830838
Le Gerant

La Personne Responsable
des Marchés Publics

N° 063 /UL/CP/PRMP/02-2022

(1) Pour ce sujet, le RAF
AF/ KOUGNAPI Jérôme
90836670 11/02/2022

à

Mesdames/messieurs les
soumissionnaires

Lomé

Reçu le 11/02/22
Pour LOCA BTP

Objet : DRP N° 06T/2021/UL-CERME/IDA
Décision d'annulation de la procédure.

n°3

Directeur Tech.
Tel 90015060


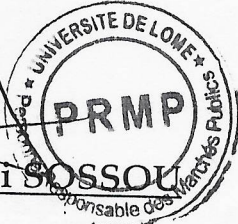
Mesdames, Messieurs les soumissionnaires,

Suite à l'avis de demande de renseignement de prix (ADRP) N° 06T/2021/UL-CERME/IDA relatif aux « Travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) », la procédure de passation a abouti à l'attribution provisoire du marché à l'entreprise **DMA GROUP** pour un montant total toutes taxes comprises de trente-neuf millions huit cent cinq mille six cent cinquante-sept (39 805 657) francs CFA.

Toutefois, les travaux, objet du présent marché, sont pris en compte dans le cadre de l'appui du chef de l'Etat aux infrastructures scolaires et universitaires, dont les activités ont déjà démarré.

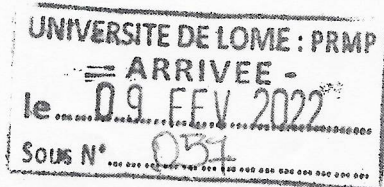
Etant donné que l'attribution de ce marché n'est plus nécessaire, j'aimerais vous informer, avec regret, que la procédure de DRP N° 06T/2021/UL-CERME/IDA est annulée ainsi que tous les échanges de courriels à cet effet, en application de l'article 63 du code des marchés publics.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les soumissionnaires, mes salutations distinguées.


Mme Cicavi Akuavi SOSSOU
Responsable des Marchés Publics


N° 0506 /MEF/DNCMP/DDCI&DAJ

Lomé, le 04 FEV. 2022



Le Directeur National par intérim

A

**Madame le Responsable des Marchés
Publics de l'Université de Lomé**

LOME

V/Réf : Lettre n°38/UL/CP/PRMP/01-2022 du 28 janvier 2022

Objet : Demande d'annulation de la procédure afférente à la demande de renseignement de prix relative aux travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques de génie électrique de l'Ecole nationale supérieure d'Ingénieurs (ENSI).

Madame le Responsable,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre ci-dessus référencée par laquelle vous sollicitez l'autorisation de la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP) pour annuler la procédure de demande de renseignement de prix citée en objet.

Après examen de la requête, la DNCMP note que les présents travaux de rénovation ont été pris en compte dans le cadre de l'appui du chef de l'Etat aux infrastructures scolaires et universitaires, dont les activités ont déjà démarré.

De ce fait, la présente activité, d'un montant prévisionnel de 26 150 000 francs CFA, inscrite sur le plan de passation des marchés du Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME) et dont la procédure de passation a abouti à l'attribution du marché à l'entreprise DMA GROUP pour un montant toutes taxes comprises de 39 805 657 francs CFA n'est plus nécessaire.

Sur cette base, la DNCMP ne trouve aucun inconvénient à autoriser, conformément aux dispositions de l'article 63 du Code des marchés publics et délégations de service public (CMP), l'annulation de la présente procédure, tel que sollicité.

Vous voudriez bien communiquer la décision d'annulation ainsi que ses motifs aux candidats et assurer sa publication, conformément aux dispositions du deuxième paragraphe de l'article précité.

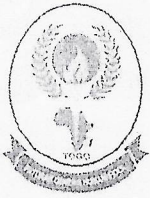
Une copie de ladite décision devra parvenir à la DNCMP, pour publication dans le journal des marchés publics et sur son portail web.

Vous trouverez, ci-joint en retour, les originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires.

Veillez agréer, **Madame le Responsable**, l'assurance de ma considération distinguée.



PJ : Neuf (09).



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 28 JAN. 2022

CABINET DU PRESIDENT

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHÉS PUBLICS

N° 038/UL/CP/PRMP/01-2022

28/01/2022


Direction Nationale du
Contrôle des Marchés Publics

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Directeur National par
intérim du contrôle des marchés
publics (DNCMP)

Lomé-TOGO

Objet : DRP N° 06T/2021/UL-CERME/IDA

(Demande d'autorisation d'annulation de
la procédure y afférente).

Monsieur le Directeur National,

Dans le cadre de la mise en œuvre du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), projet de l'Université de Lomé, financé par la Banque Mondiale, je viens par la présente, solliciter l'autorisation de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), en vue de l'annulation de la procédure citée en objet et relative aux « Travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique (GE) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) ».

En effet, le marché, sus décrit, est inscrit au premier Plan de Passation des Marchés (PPM) du CERME (18 mois allant de juin 2021 au 31 décembre 2022) pour un montant de vingt-six millions cent cinquante mille (26 150 000) francs CFA TTC.

Suite à la validation de la demande de renseignement de prix (DRP) N° 06T/2021/UL-CERME/IDA par la Commission de Contrôle des Marchés Publics de l'Université de Lomé (CCMP-UL) suivant procès-verbal de délibération N° 182/CCMP/11-2021 du 09 novembre, l'Avis de renseignement de prix (ADRP) est paru dans le quotidien national Togo-Press N° 11166 en date du 16 novembre 2021.

A la date de clôture de dépôt, cinq (05) offres ont été réceptionnées dont une (01) hors délai.

L'évaluation des offres s'est, initialement déroulée du 07 au 09 décembre 2021 pour besoin d'informations complémentaires pour proposer le potentiel attributaire, elle a été reprise le 29 décembre 2021.

Suite aux différents examens, l'entreprise **DMA GROUP**, l'un des soumissionnaires, étant techniquement conforme pour l'essentiel et ayant proposé l'offre la moins-disante, est proposé **potentiel attributaire du marché pour un montant total de *trente-trois millions sept cent trente-trois mille six cent huit (33 733 608) FCFA HT/HD, soit trente-neuf millions huit cent cinq mille six cent cinquante-sept (39 805 657) FCFA TTC*** bien que ce montant d'attribution soit supérieur au coût prévisionnel.

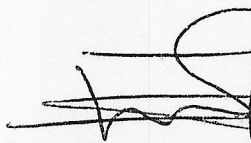
Toutefois, les ouvrages, objet du présent marché, sont déjà pris en compte dans le cadre de l'appui du chef de l'Etat Togolais aux infrastructures scolaires et universitaires. Les travaux de rénovation de l'ENSI, dans le cadre de cet appui ont déjà démarré et se poursuivent (Informations de lancement et de démarrage des travaux parues le 13 décembre 2021 sur le site de l'UL et confirmées par la note de service N° 009/ENSI/2021 du 17 décembre 2021). Ce qui est susceptible d'entraîner un doublon en matière de réalisation des mêmes travaux par deux (02) prestataires différents sur les mêmes sites, soit l'attribution d'un même marché à deux (02) prestataires différents pour la réalisation des mêmes travaux de même consistance sur les mêmes sites. Cet état de chose pourrait porter préjudice à l'Université de Lomé en général et au CERME en particulier si le présent marché en venait à être attribué, voire signé.

A cet effet, la sous-commission d'analyse suggère que le marché « Travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique (GE) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)» soit annulé et que les fonds dédiés soient réaffectés à d'autres activités dans le cadre du CERME en vue d'une meilleure capitalisation de ses résultats.

Suite à sa saisine par la sous-commission d'analyse, la Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de l'Université de Lomé a, suivant procès-verbal de délibération N° 004/CCMP/01-2022 du 17 janvier 2022, validé l'attribution tout en recommandant de recourir à la DNCMP pour l'autorisation d'annulation conformément aux textes en vigueur.

En application de l'article 63 du code des marchés publics, j'ai l'honneur de soumettre à la DNCMP, la présente demande de dérogation d'annulation pour son appréciation et avis.



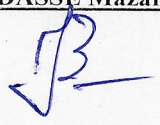
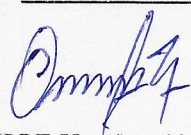

Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur National**, l'expression de ma considération distinguée.


Mme Cicavi Akua


Pièces :

- (1) Une (01) copie de la DRP N° 06T/2021/UL-CERME/IDA ;
- (2) Une (01) copie de la parution dans Togo-presse ;
- (3) Une (01) copie du procès-verbal d'ouverture ;
- (4) Une (01) copie du rapport d'évaluation des offres ;
- (5) Des copies originales des offres des (04) soumissionnaires ;
- (6) Deux (02) copies des procès-verbaux de délibération de la CCMP-UL ;
- (7) Une (01) copie de la note de service N° 009/ENSI/2021 du 17 décembre 2021 ;
- (8) Une (01) du procès-verbal d'attribution.

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME				
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)				
Lomé, le 29 décembre 2021				
REFERENCE DE LA PROCEDURE : DRP N°06B/2021/UL-CERME/IDA			DATE DE PUBLICATION : 16/11/2021	
OBJET DE LA PROCEDURE « Travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)»				
Lot : Unique				
DATE LIMITE DE DEPOTS ET D'OUVERTURE		07 décembre 2021		
SOUSSIONNAIRES	NOMBRE	05		
	DENOMINATIONS SOCIALES	(1) GTR, (2) ETUDES ET CONSTRUCTION (EC) Sarl (3) DMA GROUP, (4) LOCA BTP, (5) ECNG-BTP		
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE			
ENCG-BTP	Le soumissionnaire ECNG-BTP a remis son offre en retard (hors délai de soumission)			
GTR	Le soumissionnaire GTR a proposé un délai d'exécution des travaux de cinq (05) mois contrairement au délai (trois (03) mois) exigé au point 1 de la section I du dossier d'appel à concurrence, soit un dépassement de deux (02) mois par rapport au délai exigé par le dossier. Son offre est, de ce fait, jugée non conforme.			
SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES				
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS FCFA (TTC) LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS FCFA (TTC) APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT	MONTANT FCFA TTC, APRES CORRECTION, RABAIS Y COMPRIS	OBSERVATIONS
ETUDES ET CONSTRUCTION (EC) Sarl	48 262 624	48 276 147	44 896 817	Offre jugée techniquement conforme pour l'essentiel mais non moins-disante Rabais : 15%
DMA GROUP	49 757 072	58 713 345	39 805 657	Offre jugée techniquement conforme pour l'essentiel et moins-disante. Rabais : 20%
LOCA BTP	45 354 151	53 517 898	39 851 716	Offre jugée techniquement conforme pour l'essentiel mais non moins-disante Rabais : 12%
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE		Entreprise DMA GROUP : 05BP : 1146 Lomé-Togo, (00228) 90 83 08 38/91 54 13 14/22 47 24 44, dmagroupsarl@gmail.com , N° RCCM : TG-LFW-01-2020-B13-05189, NIF : 1000220347, CNSS : 39289		
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ		Trente-trois millions sept cent trente-trois mille six cent huit (33 733 608 HT) FCFA HT/HD, soit trente-neuf millions huit cent cinq mille six cent cinquante-sept (39 805 657) FCFA TTC		
DELAI DES PRESTATIONS		Quatre vingt dix (90) jours, soit trois (03) mois		
SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS				
				
<u>PADASSE Mazahalou Adédémèwè</u>		<u>PATCHIDI Pitègnèbè</u>		
				
<u>GONE Komi Kafui</u>		<u>ADANDOHOE Komlanvi Mawuto</u>		
				
<u>GELLIH Akuwa Sedinam</u>				

NB/ Toutefois, les travaux de rénovation de l'ENSI, objet du présent marché, ont déjà démarré et se poursuivent dans le cadre de l'appui du chef de l'Etat Togolais aux infrastructures scolaires et universitaires (Suivant note de service N°009/ENSI/2021 du 17 décembre 2021). Ce qui est susceptible d'entraîner un doublon en matière de réalisation des mêmes travaux par deux (02) prestataires différents sur les mêmes sites, soit l'attribution d'un même marché à deux (02) prestataires différents pour la réalisation des mêmes travaux de même consistance sur les mêmes sites. A cet effet, la sous-commission d'analyse suggère que le marché « Travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI)» soit annulé et que les fonds dédiés soient réaffectés à d'autres activités dans le cadre du CERME en vue d'une meilleure capitalisation de ses résultats.